

COMPTE-RENDU DE LA REUNION BILAN/PERSPECTIVES DU SERVICE ALSH MUTUALISES du 17 septembre 2020

Communes du service mutualisé

Sont représentées les Communes de Acheux-en-Vimeu (MM MARTEL, DUCROCQ), Béhen (M.PARMENTIER), Cahon-Gouy (M.HAUTEFEUILLE), Ercourt (M.MACHU), Huchenneville (M. HAZARD), Miannay (M.CHOQUET), Moyenneville (M.PARAISSOT), Quesnoy-le-Montant (M. sauve, Mme RASSE), Toeuflès (Mme MELLIER), Tours-en-Vimeu (M. BLONDEL)

Communauté de Communes : M. DAVERGNE, Président

Non représentée : Commune de Grébault-Mesnil

Administratifs : Clément Lecomte, Coordinateur Enfances

Maryllne MICHAUT, DGA

En ce début de mandature, Monsieur le Président propose à chacun de se présenter rapidement.

Il rappelle que la réunion a pour objet de présenter les bilans des ALSH de l'été 2020 et de faire le point sur ce service. Cette réunion doit permettre également à chaque commune adhérente au service d'exprimer ses besoins et/ou souhaits, mais également d'évoquer les points négatifs et positifs de cette année de fonctionnement.

Il rappelle cependant que le service a cette année fonctionné « a minima » compte tenu des différents contraintes liées à la crise sanitaire.

En raison de cette année particulièrement compliquée, le comité de pilotage du service ne s'est pas réuni depuis fin 2019.

BILANS 2019-2020

Pour les petites vacances de l'année 2019-2020, la thématique proposée aux enfants étaient « L'Espace ». Aussi sur l'ensemble des périodes, diverses animations étaient prévues autour de l'espace, du cosmos, des planètes etc...

Malheureusement, l'arrivée de la pandémie a stoppé net le projet après les vacances d'hiver. Ainsi, la sortie au planétarium de Paris, prévue en avril, et point fort du projet, n'a pu être réalisée.

TOUSSAINT 2019 : L'ALSH des vacances de la Toussaint 2019 a été organisé du 21 au 31 octobre sur le site de Tours-en-Vimeu. 33 enfants ont fréquenté l'ALSH sur cette période. Nous avons enregistré un total de 1 431.50 heures/enfants. La répartition des enfants par commune est la suivante :

- Acheux	7
- Béhen	7
- Cahon-Gouy	2
- Ercourt	1
- Grébault-Mesnil	1
- Huchenneville	0
- Miannay	0
- Moyenneville	1

- Quesnoy-le-Montant 0
- Toeuffles 2
- Tours-en-Vimeu 12

HIVER 2020 : L'ALSH s'est déroulé du Lundi 17 au vendredi 27 février 2020, sur le site de Tours-en-Vimeu. 36 enfants ont fréquenté l'ALSH. Nous avons enregistré un total de 2 384.50 heures/enfants. L'origine des enfants étaient répartis comme suit :

- Acheux 5
- Béhen 5
- Cahon-Gouy 2
- Ercourt 0
- Grébault-mesnil 0
- Huchenneville 3
- Miannay 1
- Moyenneville 3
- Quesnoy-le-Montant 0
- Toeuffles 2
- Tours-en-Vimeu 15

PRINTEMPS 2020 : Les vacances de printemps ont eu lieu pendant la période de confinement, et le site de Tours-en-Vimeu a été ouvert, à la demande de la Préfecture, aux seuls enfants des personnels soignants ou prioritaires.

Nous avons accueilli 5 enfants différents, chaque jour (en général 5 le matin et 3 l'après-midi).

Conformément à la loi d'urgence sanitaire, les enfants ont été accueillis gratuitement.

Monsieur LECOMTE a assuré l'accueil avec l'aide d'un seul animateur.

Il est évident qu'aucune dépense ne sera imputée aux communes du service pour cette période.

ETE 2020 : Les vacances d'été ont été ouvertes sur les 4 sites, Acheux, Miannay, Moyenneville et Tours-en-Vimeu. Alors que pendant l'été 2019 nous avons accueillis 229 enfants, les sites n'ont accueilli en 2020 que 104 enfants. En effet, les contraintes liées à la crise sanitaire n'ont permis qu'un fonctionnement à minima des sites (pas de sorties, pas de fêtes, pas de piscine, interdiction de croisement des groupes...), les parents en avaient été parfaitement informés au préalable. Aussi, seules les familles qui n'avaient pas d'autres alternatives ont inscrit leurs enfants.

Les protocoles d'accueil ont finalement été quelque peu allégés une semaine avant l'ouverture. Ainsi, les enfants ont donc pu bénéficier de quelques intervenants (science, lecture, tir à l'arc, sarbacanes...) et de deux sorties (cinéma et parc du Marquenterre).

La répartition par commune s'établit comme suit :

- Acheux 16
- Béhen 11
- Cahon-Gouy 03
- Ercourt 00
- Grébault-mesnil 01

- Huchenneville 07
- Miannay 14
- Moyenneville 14
- Quesnoy-le-Montant 04
- Toeuflès 05
- Tours-en-Vimeu 28

TOUSSAINT 2020 :

Nous espérons pouvoir fonctionner plus librement sur les vacances de la Toussaint.

La nouvelle thématique proposée est « La Piraterie ». A ce jour, nous avons 30 pré-inscriptions pour cette période. Une réunion prévue ce vendredi 18 septembre en préfecture avec l'ensemble des maires devrait nous donner des bases pour les règles qui seront applicables sur cette période, dans la mesure où l'épidémie semble reprendre.

L'ensemble des éléments de communication sera diffusé dès que nous aurons connaissance des protocoles applicables.

Fonctionnement du service

Monsieur le Maire d'Ercourt constate que certaines communes n'ont pas respecté les protocoles dans leur intégralité et que finalement, tout s'est bien déroulé pour elles.

Monsieur le Président lui rappelle que la responsabilité de l'organisateur est pénalement et civilement engagée, et qu'en cas de souci (preuve d'une contamination à l'intérieur de l'ALSH par exemple), les sanctions encourues peuvent envoyer l'élu responsable en prison.

Monsieur le Maire de Cahon-Gouy trouve que le service représente un coût d'autant plus important qu'avant il ne participait pas financièrement. Madame Michaut lui rappelle que la participation financière est la base même d'un service mutualisé.

Monsieur le Maire d'Acheux regrette qu'il n'y ait pas suffisamment d'activités et/ou sorties. Madame Michaut rappelle que les activités et sorties sont directement liées au budget alloué au service.

Monsieur le Maire de Tours-en-Vimeu suggère de n'ouvrir les sites que l'après-midi, permettant ainsi plus de d'activités pour le même prix. Madame Mellier lui rappelle que le service a aussi pour vocation d'accueillir les enfants des familles en activité professionnelle, elle pense que réduire le volume horaire de l'accueil occasionnerait une baisse des inscrits et ne correspondrait plus aux besoins des familles.

Monsieur le Maire de Moyenneville propose, qu'avant toutes décisions, on interroge les communes de la Communauté de Communes qui organisent leur centre directement, pour connaître le budget alloué à leur centre de loisirs. Ces chiffres permettraient d'évaluer le service et modifier ou pas le budget.

Monsieur le Maire d'Huchenneville remarque qu'il y a peu d'enfants de sa commune qui participe, probablement en raison de l'organisation du Centre sur la Commune de Moyenneville. Il souhaite savoir pourquoi cette année encore, c'est le site de Moyenneville qui a été retenu, alors qu'il avait été établi que l'on alternerait les communes.

Madame Michaut l'informe que le SIVOS a signalé qu'ils ne pouvaient mettre à disposition en raison de travaux à effectuer, en 2020 et 2021. Monsieur le Maire d'Huchenneville fera le point avec le SIVOS pour voir s'il n'est pas possible d'organiser l'ALSH à Huchenneville pour l'été 2021.

Monsieur le Maire d'Acheux regrette que les enfants du centre ne se rendent pas au Centre Equestre d'Acheux. Monsieur Lecomte l'informe qu'au contraire, l'ensemble des sites se rend chaque année au Centre Equestre, à l'exception de cette année bien sûr, et en raison des éléments évoqués précédemment.

Par ailleurs, Monsieur le Maire d'Acheux explique que son employée, ATSEM, mise à disposition du service pendant le mois de juillet, trouve que Monsieur Lecomte est trop directif, qu'elle n'a pas de marge de manœuvre, qu'elle n'est pas suffisamment impliquée en amont. Monsieur Lecomte fait part de son étonnement, cette dernière ne lui ayant absolument pas fait ces retours lors des entretiens de fin de centre. Quoiqu'il en soit, il est proposé d'organiser une rencontre entre cette dame, les élus d'Acheux et Monsieur Lecomte et Madame Michaut (Rv fixé au 1er octobre prochain, 18H00 à Acheux).

Il est évoqué les difficultés de recrutement de personnel qualifié pour les équipes d'animation. Les élus souhaitent connaître le nombre de jeunes de leurs communes inscrits sur les formations BAFA organisées par la CCV. (Après vérification, un seul jeune inscrit en 2020, 1 en pré-inscrit pour 2021).

Il semble important que le service réfléchisse à une forme de participation à la formation BAFA pour les jeunes de son territoire. Ce point devra être étudié dès la prochaine réunion.

Les élus souhaiteraient également être plus impliqués dans l'organisation des périodes de vacances. Il sera donc organisé des réunions de travail très régulières pour valider les propositions bien en amont des périodes de fonctionnement.

Monsieur le Maire de Moyenneville souhaite savoir si la commune doit obligatoirement être représentée par le Maire ou si cela peut être un autre élu.

Mme Michaut explique qu'il s'agit du pilotage du service mutualisé, et que le Maire peut y venir, accompagné d'un élu de son choix, voire se faire représenter par un élu, ce dernier n'étant pas forcément d'ailleurs un élu communautaire.

Tous les sujets ayant été abordés et chacun ayant pu s'exprimer, la séance est levée à 19h20.